



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 01.02.2021

Numéro de publication: HR02-1005088735

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Arga Medtech SA, Chardonne, nouveau Epalinges

Arga Medtech SA

(Arga Medtech AG) (Arga Medtech Ltd)

Route de la Corniche 4

1066 Epalinges

Jusqu'ici

Chemin de la Maison Jean 10 B

1801 Le Mont-Pèlerin

Arga Medtech SA, à Chardonne, CHE-191.651.344 (FOSC du 07.10.2020, p. 0/1004994770). Statuts modifiés le 21.01.2021. Nouvelle raison de commerce: Arga Medtech SA (Arga Medtech AG) (Arga Medtech Ltd). Siège transféré à Epalinges. Nouvelle adresse: Route de la Corniche 4, 1066 Epalinges. Nouveau but: le but de la société est la recherche, le développement, la production, la promotion, la vente et le commerce de produits dans le domaine de la médecine. La société peut également entreprendre, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, toutes autres opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son but, à l'exclusion des opérations soumises à autorisation à teneur de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société peut ouvrir des succursales en Suisse ou à l'étranger et peut également acquérir des participations dans d'autres sociétés. La société peut octroyer des prêts ou procurer d'autres financements à ses actionnaires directs ou indirects ainsi qu'à d'autres sociétés du groupe. La société peut fournir des sûretés de toutes sortes pour les engagements de ces sociétés, telles que des nantissements ou d'autres transferts fiduciaires des actifs de la société ou des garanties de toutes sortes, contre paiement ou à titre gratuit. La société peut également entrer dans des accords de gestion centralisée de trésorerie (cash pooling) avec d'autres sociétés du groupe. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions: CHF 166'400.30, libéré à concurrence de CHF 141'400.30, divisé en 1'000'000 actions nominatives de CHF 0.10, et 664'003 actions nominatives de CHF 0.10, privilégiées quant au dividende et au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation

autorisée du capital par décision du 21.01.2021. Pour les détails, voir les statuts.
L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 21.02.2021. Pour les détails, voir les statuts.
Nouvelles formes des communications aux actionnaires: par courriel, lettre, téléfax ou courrier recommandé. Neale David Martin Markham n'est plus président. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Malik Mohammed Shahzad Ahmed, à Barnet (Royaume-Uni), président, et Yianni Yiannakis Petrou dit John, à Berlin (Allemagne), tous deux du Royaume-Uni.

Registre journalier no 1852 du 27.01.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 195, Date: 07.10.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud